

03 juin 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 3 juin 2005](#)

## Comité national de l'Energie

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de l'Energie, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant dissolution du Comité national de l'Energie.

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de l'Energie, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant dissolution du Comité national de l'Energie.

Le projet portant dissolution du Comité national de l'Energie (\*) règle notamment le transfert de ses compétences, de son personnel, de ses biens, de ses droits et de ses obligations Il est transmis, pour avis, à la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) ainsi qu'au Conseil d'Etat.(\*) prévue à l'article 34 de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe